Les « Madag » ou sacrifices arméniens

par le
R. P. Girard, SJ

dans la
Revue de l'Orient Chrétien
Vol 7
p 410-422

1902

LES

« MADAG » OU SACRIFICES ARMÉNIENS

N'allez pas craindre que, remontant le cours des âges, je m'attarde à vous parler des sacrifices de Caïn et d'Abel, ni même de celui de Noé. Je franchis d'un bond plus de 50 siècles et viens vous offrir les récits d'un témoin auriculaire. Il me semble que vous et vos lecteurs y prendrez plus d'intérêt que si, secouant la poussière des vieux livres, j'allais vous conter ce qu'on y trouve sur les sacrifices que les Arméniens se permettent d'offrir à la divinité. Je vous promets que mes récits ne remonteront même pas à 1881, époque où notre mission était fondée dans les deux Cappadoces et la Cilicie.

I

A mon arrivée dans le pays, en 1884, je trouvais à Césarée les anciens — la maison était établie depuis 15 mois — d'une très grande réserve lorsqu'il s'agissait de juger les personnes ou les choses, ici si différentes de celles de France. C'était charité autant que sagesse. Comment aurions-nous pu, en débarquant, juger de ce que nous ne connaissions et ne comprenions encore que très imparfaitement? D'ailleurs, le R. P. de Damas, supérieur de la mission, nous recommandait instamment, lors de ses visites, d'en agir ainsi.

Cette réserve nous fit éviter bien des erreurs, notamment dans la circonstance que voici. Le maître auxiliaire que nous avions pris à Césarée pour l'enseignement des langues du pays, catholique convaincu et excellent professeur, mourait dès 1886. Un

mois après, son fils aîné vint nous inviter au sacrifice (Madag) que la famille devait faire à cette occasion. Le R. P. de Saint-Albin, supérieur de la maison, n'est pas peu interloqué d'une semblable invitation, il ne sait s'il doit promettre ou refuser, se taire ou protester. Pour vaincre son indécision, on lui dit que Mgr l'évêque, aujourd'hui patriarche des Arméniens catholiques, présidera la cérémonie. Il était clair dès lors qu'il n'y avait plus à appréhender absolument rien de contraire à la religion, et l'invitation fut acceptée.

Ne pouvant faire sur l'heure une visite au prélat pour lui demander des renseignements, notre supérieur prend un rituel arménien catholique et, naturellement, n'y trouve aucune cérémonie indiquée sous le nom de Madag. Ce mot dans les dictionnaires signifie « tendre, jeune »; mais il a pris dans l'usage courant le sens de « sacrifice ». Il nous semblait impossible que la cérémonie du lendemain fût un sacrifice proprement dit; mais qu'est-ce que cela pourrait bien être? une sorte d'absoute? une cérémonie expiatoire? Nous nous perdions en conjectures.

Le lendemain, avant de quitter la maison, le R. P. de Saint-Albin eut soin de se munir d'un surplis et d'une étole, sans oublier le rituel et l'eau bénite : car il ne voulait pas être pris au dépourvu. Ici, en effet, lorsque des prêtres catholiques de divers rites assistent à une cérémonie, qui peut se répéter, il est d'usage de la faire successivement dans chacun des rites représentés. On trouvera sans doute que cela n'est pas fait pour abréger les cérémonies; mais ce point n'est pas encore en Orient la grande préoccupation du clergé ni des fidèles. Au reste, cet inconvénient paraît largement compensé par l'avantage de rendre sensible aux yeux du peuple l'unité du catholicisme, malgré la diversité des usages, des langues et des costumes.

En arrivant à la maison mortuaire, notre Supérieur en trouve les abords encombrés de personnes portant des ustensiles de ménage, — généralement une marmite en cuivre, — la cour d'entrée en est presque remplie. Tout en se frayant un passage à travers la foule, il se demandait ce que tant de gens pouvaient bien venir faire et surtout à quoi allaient servir leurs marmites.

Enfin il entre au divan. Monseigneur y était déjà, et l'on semblait ne plus attendre que lui pour commencer. Tout en fai-

sant les salutations d'usage, les gens de la maison s'empressent de faire les derniers préparatifs. On place au milieu de la salle le tabouret rond et bas qui sert de table à manger. Dès qu'on y eut placé, pour chaque invité, un couteau, une cuiller et un pain presque aussi mince et tout aussi souple que la serviette sur laquelle on le plie, les invités se rangent tout autour. Monseigneur récite le bénédicité et chacun s'empresse d'attaquer un plat énorme qui venait d'être servi. A peine les convives en ont-ils pris quelques bouchées qu'il disparaît pour être distribué aux gens qui attendent dans la cour et devant la porte. Un autre plat succède au premier et a le même sort. Il y en eut ainsi 17. Le tout se fit avec une telle rapidité que notre Supérieur, qui, semble-t-il, n'y avait pas mis assez d'empressement, disait ensuite par manière de plaisanterie qu'il mangeait plus à une collation de Carême qu'il ne l'avait fait à ce repas pourtant si copieux.

Tout cela, il nous le raconta lui-même à son retour, et aussi combien il avait été gêné par ce qu'il avait emporté, surtout par l'eau bénite.

« Mais... et le sacrifice? lui dîmes-nous.

— Le sacrifice?... je viens de vous le raconter; c'est cette distribution de nourriture.

— Pas autre chose?

— Non.

— Oh! alors, c'est bien légitime. Dans maints pays de France, on fait aussi à l'occasion d'un décès de larges aumônes en vivres ou en vêtements. Il n'y aurait que le nom à changer.

— Oui; mais changer le nom, est-ce possible? Le nom! c'est ici, comme ailleurs, le représentant du passé : cela ne se change pas, lorsque l'on tient tant soit peu aux traditions.

— Et si les traditions sont inacceptables?

— Alors on est obligé de prendre un biais : c'est ce qui a été fait ici avec beaucoup de bonheur, en conservant le mot tout en transformant la chose. »

On m'assure que notre Supérieur a dû arriver après les prières liturgiques qui se récitent dans la chambre mortuaire. Voilà le sacrifice tel que nous l'avons vu pratiquer chez les Arméniens catholiques de Césarée. Il paraît que parfois aussi on achète un ou deux moutons qu'on conduit chez soi : là, le bou-

cher les tue, les dépèce, et le propriétaire en distribue la viande aux indigents.

II

A cette occasion, un des nôtres se mit à chercher s'il n'y aurait pas moyen de justifier dans une certaine mesure l'usage des « Madag », sacrifices tels que les pratiquent les Arméniens non-catholiques. Le P. David Sayegh, S. J., originaire d'Alep et ancien professeur de Bzommar, qui devait être parfaitement au courant, fut prié de nous faire connaître en détail la cérémonie et les prières qui s'y récitent, comme aussi l'opinion des Arméniens catholiques sur ce point. La réponse fut catégorique : « Toujours et partout les catholiques ont eu ces pratiques en horreur, et elles sont dignes de réprobation comme superstitieuses. »

J'aurais voulu compléter au moins par des notes bibliographiques les détails donnés sur la cérémonie; mais je n'ai pas réussi à me procurer un rituel. J'ai néanmoins recueilli sur cet ouvrage un renseignement qui n'est pas sans importance. Il paraît qu'il y en a trois éditions notablement différentes : l'une imprimée à Saint-Jacques de Jérusalem, l'autre à Etchmiazin et la troisième, il me semble, à Constantinople. Celui qui me disait cela, ajoutait que les catholiques en ont, eux aussi, trois éditions : celle de Venise, celle de Trieste et celle de Vienne, et que chacune est également assez différente des deux autres. Je n'ai entre les mains que l'édition de Vienne (1880) et, naturellement, il n'y est pas plus question de Madag que dans celle que nous avions à Césarée.

Cependant je trouve dans une note que cette dernière fait mention de l'offrande de deux tourterelles ou de deux colombes à l'occasion des relevailles. Le prêtre catholique chargé de publier cette édition avait dû ne rien voir de mal à ce souvenir évangélique et n'avait pas jugé à propos de le supprimer. D'autant plus que dans le grand rituel des Arméniens non-catholiques, où il est aussi question de cette offrande, il n'est nullement question d'immolation ou de sacrifice. Je me rappelle avoir vu à Bizèri, près de Tokat, une grande multitude de pigeons sur les

toits du monastère. Le prêtre qui y faisait alors sa résidence, m'affirma qu'ils provenaient de ces sortes d'offrandes.

Le P. David nous a protesté que — quoi qu'il en soit des rituels — les Arméniens catholiques n'ont jamais adopté cet usage dans aucune des villes qu'il connaît. Moi-même, j'en ai en vain recherché la mention dans le rituel que j'ai entre les mains.

Mais une autre chose qui me paraît encore bien plus digne de remarque, c'est que, d'après le même grand rituel, « le « *Madag* » *proprement dit* n'est autre chose que la bénédiction qu'on donne dans l'église au froment et au vin offert par les fidèles pour servir plus tard à la messe », ce qui me paraît fournir un excellent argument à ceux qui veulent voir dans l'autre « Madag » une interpolation faite dans le rituel après la consommation du schisme. Pour les distinguer l'un de l'autre, l'éditeur ou antérieurement déjà un copiste aura ajouté à l'un des deux l'épithète de « véritable et proprement dit ». N'est-ce pas ainsi que, il y a quelques années, on a corrigé l'ère arménienne, qui ne commence qu'en 552 après Jesus-Christ? On a fini par trouver que pour un peuple qui se flatte de remonter au déluge, cette ère du schisme de Tovin était par trop récente, aussi en a-t-on créé une seconde à laquelle on a donné la même épithète de « véritable et proprement dite ».

Quant au « Madag » sans épithète, que le rituel appelle « sacrifice du Seigneur », voici l'ordre dans lequel les choses se passent. « La victime est un veau choisi sans tache qu'on amène à l'église en chantant des hymnes. A la porte du temple, on chante les psaumes XXXI, XXXIII, L et LXIV. Les deux premiers semblent surtout destinés à exciter la confiance, le dernier serait plutôt un chant de reconnaissance. Si le « Miserere » se trouve ici, il le doit sans doute à son dernier verset : « Vous « daignerez alors recevoir un sacrifice de justice, des oblations et « des holocaustes, alors de jeunes veaux seront placés sur votre « autel. »

Les psaumes sont suivis de plusieurs leçons tirées de l'Ancien Testament; puis on lit un évangile. Vient alors une prière à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pendant laquelle le célébrant place le bout de sa chape sur la tête du veau. Dans cette prière, qui est longue, on atteste à diverses reprises, que les sacrifices

de la loi naturelle et de la loi mosaïque n'étaient que la figure et l'ombre du vrai sacrifice du Calvaire, et que le Seigneur par la bouche de son prophète a rejeté de semblables immolations. Puis, après avoir parlé des ruses du démon pour séduire les hommes, arrive une conclusion à laquelle les prémisses ne nous avaient pas préparés, la voici : « Vous avez daigné agréer, Seigneur, que NOTRE NATION vous rendît un culte en dressant des tables et en offrant des sacrifices. » Il serait intéressant de savoir s'il y a beaucoup d'anciens textes liturgiques où la nation arménienne soit ainsi opposée aux autres nations chrétiennes.

A la suite de l'énumération des fins du sacrifice, c'est par l'intercession de la sainte Vierge, des martyrs, etc., qu'on demande à Dieu d'agréer favorablement celui qu'on lui offre. L'officiant fait alors avaler au veau du sel bénit, puis on l'égorge et on le fait cuire dans une chaudière ; enfin, à l'exception de la tête, des pieds et d'une portion laissée au choix du propriétaire de la victime et qui sont la part du prêtre sacrificateur, tout le reste est distribué aux assistants. Ce qui se passe ensuite n'est pas codifié par les rubriques du rituel.

Trop souvent, dans le festin qui suit comme nécessairement le sacrifice, les chants profanes remplacent les psaumes et les hymnes et l'on absorbe quantité d'une sorte d'anisette fabriquée dans le pays où on l'appelle « raki »; aussi notre P. David, en terminant sa note, ne craint pas de traiter d'orgies ces sortes de cérémonies.

III

En 1887, à l'occasion d'une sécheresse qui anéantit toutes les récoltes, les Arméniens non-catholiques firent un de ces sacrifices, à Marsivan.

La bête, couronnée de fleurs et parée, un peu comme nos bœufs gras, fut conduite à l'église où le clergé, précédé de la croix et des enfants de chœur, vint la recevoir à la porte. Après la cérémonie décrite plus haut, comme le sacrifice devait se faire au grand cimetière en dehors de la ville, le menu peuple prend les devants, suivi de la génisse (?) que deux hommes tiennent par une bonne corde. Le clergé, toujours précédé de la

croix et des enfants de chœur, la suit immédiatement; viennent ensuite les personnages importants parmi les Arméniens. La marche est fermée par la foule qui, après avoir assisté au défilé, veut bien l'augmenter.

Le cortège, semblable à une procession, passait devant l'église des Arméniens catholiques, où nous étions en résidence. On y était donc on ne peut mieux placé pour voir le défilé Nos Pères avaient alors pour hôte Mgr Léon Korkorouni, de Perkenik, archevêque de Malatia. Ce prélat, un de ceux qui ont beaucoup travaillé, au XIXe siècle, pour ramener les Arméniens au catholicisme, ne pouvait se contenir à la vue du spectacle. C'était par des gestes aussi énergiques qu'expressifs qu'il témoignait combien il réprouvait une semblable cérémonie et il accompagnait ses gestes de l'épithète de giaour (1). Nous en éprouvions, nous autres, une certaine peine. Il nous semblait que de pareils procédés ne pouvaient avoir d'autre résultat que celui de nous aliéner ceux que, sur l'ordre de Léon XIII, nous étions venus convier à l'unité.

L'archevêque, qui s'était aperçu de notre contenance gênée, nous dit : « Vous ne faites que d'arriver : vous ne connaissez pas notre peuple. La part du feu est faite. Si parmi tous les gens qui viennent de passer, il en est quelqu'un qui se fasse catholique, c'est que frappé des marques de réprobation que je viens de donner à leur cérémonie, il aura réfléchi et reconnu combien elle est contraire à la vraie foi. » Nous ne répondîmes rien au prélat : il pouvait avoir raison.

Je ne crois pas que saint Paul ait exprimé un véritable embarras, lorsque dans sa première épître aux Corinthiens (IV, 21) il leur demandait s'ils voulaient qu'il vînt à eux avec la verge ou avec la charité. Mais ce que je sais fort bien, c'est que, pour claire et évidente que soit la théorie, il n'est pas du tout facile, dans les cas particuliers, de discerner d'avance et pratiquement lequel des deux est préférable. La rudesse rebute, c'est vrai; mais la bonté, ici comme ailleurs, passe trop souvent pour faiblesse et timidité.

(1) Certains Arméniens voudraient dériver ce mot de *gôv*, qui dans leur langue signifie « vache », et lui donner la signification d'*adorateur de vache*. Toutefois ce mot est plutôt la corruption du nom de Gaures, qu'on trouve écrit « Giaoures » dans nos anciennes relations des missions du Levant.

Pour achever ce qui me restait à dire sur le sacrifice de Marsivan, je dois ajouter qu'au cimetière, à la suite de nouvelles prières et cérémonies, la bête fut couchée sur un tas de gros cailloux roulés, tombeau, assure la tradition, de trois martyrs, qui dans la circonstance servit d'autel.

A l'occasion de ce sacrifice, un professeur du collège protestant de la localité écrivit en Amérique une lettre où il mettait en relief tout ce que cette cérémonie lui paraissait avoir de paganisme. Elle devait être fort bien écrite, car elle sortit du bulletin de leurs missions pour être reproduite et commentée par divers journaux. Bientôt les quelques centaines d'Arméniens établis aux États-Unis ne furent pas peu ennuyés de tout le bruit qui se fit autour de cette lettre, et des renseignements qu'on se faisait, paraît-il, un malin plaisir de leur demander sur leurs sacrifices de vaches. Ils finirent par en être exaspérés, et s'adressèrent à leur Patriarche de Koum Kapou (Porte de sable, nom du quartier de Constantinople où se trouve la résidence patriarcale des Arméniens non-catholiques), pour se plaindre amèrement de leurs coreligionnaires de Marsivan, et des soupçons injurieux de paganisme que leur cérémonie faisait planer sur eux.

Le Patriarcat s'émut, et l'on rédigea une circulaire enjoignant de ne plus faire de sacrifices, avec grand apparat, au moins dans les villes où résidaient des étrangers. Cette circulaire en rappelle une autre qui remonte aux premières années du XIXe siècle (vers 1808), dont l'occasion avait été un sacrifice fait à l'église même de Koum Kapou. La génisse affolée s'était soudain échappée, et avait parcouru plusieurs quartiers de la capitale, poursuivie par des voyous qui lui jetaient des pierres en criant : « Voilà le Dieu des Giaour qui s'enfuit! »

IV

Ces deux circulaires n'avaient pas plus l'une que l'autre le but d'interdire les sacrifices sanglants aux Arméniens non-catholiques. Elles prétendaient seulement obvier aux inconvénients qui pouvaient en résulter. Je le compris bien, lorsqu'en 1891,

causant avec le prêtre du village de la plaine d'Artova, au S. de Tokat, il me conduisit voir des ruines, — quelques traces de fondations, — et me dit qu'il y avait eu là jadis un monastère de Notre-Dame de Khouïkècèn (qui coupe ou guérit la manie). Me montrant ensuite un tas de pierres, analogue à celui du cimetière de Marsivan, il ajouta que chaque année, pour la fête de l'Assomption, le village y fait un sacrifice solennel.

« Mais, lui dis-je, le Patriarche n'a-t-il pas envoyé, il y a quelques années, une circulaire pour défendre d'en faire?

— C'est vrai, me répondit-il; mais ce n'était que pour les villes. Dans les villages, nos gens ne comprendraient pas l'abolition de cette coutume. »

Je fus sur le point de lui répliquer : « Ils ne comprendraient peut-être que trop combien votre Église a fait fausse route; puisque vous condamneriez, comme mauvaise, une œuvre que vous avez regardée si longtemps comme bonne et méritoire. » Pendant que je réfléchissais à l'opportunité d'engager cette discussion, il se mit à parler d'autre chose, et j'en restai là.

On ne reverra donc pas se renouveler de sitôt les fêtes du 13 septembre 1804, à Sivas, où l'on égorgea tant de béliers et d'autres victimes à l'occasion de la dédicace de l'église principale qu'on venait de rebâtir. Aujourd'hui, les habitants de cette ville qui veulent offrir un sacrifice, conduisent leurs victimes au monastère de Sainte-Croix, le seul où l'on soit sûr de rencontrer un prêtre, parce qu'il est bien doté et sert de résidence à l'archevêque. La chose se fait sans cérémonie et sans apparat. C'est tout, m'a-t-on assuré, si l'on obtient que quelque prêtre bénisse le sel qu'on doit faire avaler à la victime. On m'a même nommé un prêtre qui a toujours refusé de le faire, désapprouvant cette cérémonie tout autant que le sacrifice. Ce qui fait voir que dans les Églises séparées, — un peu comme dans le Protestantisme, — ceux qui assument la charge de diriger les autres, se regardent tous comme interprètes infaillibles de la loi et des prophètes.

Je n'ai jamais entendu dire que le clergé intervienne pour les sacrifices de volailles, qui sont fort en usage. A Césarée il s'en faisait — et sans doute il s'en fait encore — à l'antique cimetière de S.-Mercure, situé à 20 minutes S.-E. de la ville. On y voit des substructions assez considérables que la tradition in-

dique comme les vestiges du monastère où saint Basile aurait eu la vision qui lui fit connaître la mort de Julien l'Apostat. J'ai également remarqué du sang sur les tombes dans les cimetières arméniens non-catholiques de Sivas et de Marsivan. C'étaient des traces de sacrifices de volailles : on m'a dit que parfois ils sont accompagnés d'imprécations contre les ennemis du sacrificateur ou ceux du mort.

Dans nos parages, ordinairement, surtout dans les villes, on se contente de ce que je viens de dire. Mais s'il survient une épidémie, une sécheresse, si les Musulmans offrent un sacrifice, les Arméniens non-catholiques ne croient pas pouvoir rester en retard. C'est ce que nous vîmes à Césarée, en 1891.

Cette année-là, le 21 juin, le choléra s'abattit sur la ville et, dans l'espace de 4 jours, y fit 400 victimes, rien que chez les chrétiens. La mortalité, tout le monde le disait alors, était encore bien plus grande chez les Musulmans. Ces derniers immolèrent un chameau et le dimanche suivant les Arméniens non-catholiques offrirent leur sacrifice. Chacun d'eux s'empressa de se munir du sang de la victime et d'en tracer des croix sur les montants et le linteau des portes de leurs demeures. Nous eûmes d'abord une impression pénible en y entrant soigner les malades. Cette fois encore, nous crûmes préférable de ne rien dire et de renvoyer à plus tard des reproches qui n'eussent pas été compris.

« Dieu n'ordonna-t-il pas aux Israélites de teindre les montants et le linteau de leurs portes avec le sang de l'agneau pascal?

— Oui; mais... vous n'êtes pas Juifs.

— Sans doute; aussi au lieu de teindre nos portes nous sommes-nous contentés d'y tracer la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Cherchez à leur montrer que toute l'efficacité du sang de l'agneau venait de l'ordre de Dieu et de ce qu'il était la figure de celui de Jésus-Christ; tandis que celui dont ils ont barbouillé leurs portes, sans que Dieu l'ait ordonné, et alors que le temps des figures est passé, est une pure superstition comme leurs sacrifices. Cela est trop subtil. Pourquoi Dieu n'aurait-il pas pour agréable de la part des chrétiens, ce qui le lui a été de la part des Israélites? Ils ne sortent pas de là.

En 1900, à l'occasion d'une sécheresse, des sacrifices solennels ont eu lieu à Tokat, à Marsivan et ailleurs encore. J'eus quelques jours après l'occasion de parler de celui qui s'était fait à Tokat. Les Arméniens non-catholiques cherchèrent d'abord à nier le fait; mais il était trop avéré et ils furent bien obligés d'en convenir.

V

En somme, il semble bien que les Arméniens non-catholiques ne soient pas précisément fiers de cette pratique de leur Église. Dans une discussion qui remonte déjà à plusieurs années, l'un d'entre eux m'affirmait carrément qu'elle avait été abolie. Je me contentai de lui demander si on l'avait retranchée du Rituel. Il fut bien obligé de m'avouer que non.

Il ne serait pourtant pas impossible d'abolir cette coutume qu'on peut traiter d'hérétique, tant elle est manifestement opposée à l'Écriture. Ma conviction c'est qu'on ne le fera pas; car, dans l'ordre surnaturel pour passer du mal au bien, la grâce de Dieu est absolument nécessaire. Or, si cette grâce n'est pas refusée au chrétien de bonne foi qui se trouve engagé dans un groupe religieux autre que la véritable Église de Jésus-Christ, cette grâce peut-elle être donnée au groupe entier?... J'ai beau interroger l'histoire des groupes protestants et celle des Églises orientales, je ne vois aucun exemple qui puisse me permettre de répondre affirmativement. Ces sortes de groupes semblent plutôt irrémissiblement condamnés à aller de mal en pis.

Si quelqu'un cependant voulait l'entreprendre, humainement, la première chose à faire serait de donner une grande importance au « Madag véritable et proprement dit » dont nous avons vu qu'il est question dans le grand Rituel, de le rétablir partout où il serait tombé en désuétude, et enfin de le célébrer avec le plus de solennité possible.

Il faudrait ensuite féliciter et encourager les prêtres qui refusent leur concours à ces sacrifices, et plus tard leur faire promettre avant leur ordination d'en *agir toujours* ainsi; les persuader, en attendant, que les plus instruits et les plus honorables parmi les Arméniens ont souvent regretté cette coutume, qui

est comme une tache sur leur Église; que les évêques et les patriarches, loin de la favoriser, l'ont plutôt blâmée; qu'en général ils ont fait des efforts pour la restreindre et qu'ils eussent sans doute cherché à l'abolir d'une manière absolue, s'ils n'avaient craint de provoquer de plus grands maux.

La cupidité a été plusieurs fois signalée comme une des causes du maintien de cette coutume, et cela a été fait même par les « Lettres Édifiantes », dont la modération vis-à-vis des Arméniens va jusqu'à ne parler que de leurs bonnes qualités, tout comme aurait pu faire une mère. Cela montre qu'elles ont été écrites par des hommes à l'esprit apostolique; car il n'y a qu'eux pour avoir comme saint Paul (Gal., IV, 19), des cœurs de mère.

Mais enfin, le temps change tout et cet obstacle de jadis deviendrait facilement aujourd'hui un moyen de supprimer cet abus. C'est ainsi qu'il y a déjà plus de dix ans les administrateurs du monastère de Marsivan, d'accord en cela avec le prêtre qui y résidait, se mirent de leur propre initiative à persuader à ceux qui y venaient offrir des sacrifices, qu'au lieu d'immoler leurs victimes, ils feraient mieux d'en faire don au couvent; et qu'offerts de cette manière leurs sacrifices en seraient tout aussi agréables à Dieu et beaucoup plus profitables aux hommes. Sans doute les sacrificateurs ne se laissaient pas toujours convaincre; mais ce monastère possède actuellement de beaux troupeaux qui n'auraient pas d'autre origine. Pourquoi cela ne se généraliserait-il pas, non seulement pour tous les monastères, mais pour toutes les églises? Personne n'y perdrait rien, et l'on supprimerait un abus criant.

Enfin la presse arménienne aurait là un fort beau rôle. Les gens instruits, en particulier les RR. PP. Mékhitaristes, à qui la nation doit tant, trouveraient certainement dans leurs bibliothèques ou celles de l'Europe la preuve que cette coutume ne s'est introduite dans l'Église arménienne qu'entre le IXe et le XIIIe siècle. Ils pourraient même arriver à en découvrir l'auteur, les circonstances et le motif; à moins que — ce n'est pas impossible — la première initiative n'en revienne au peuple. A la vue des conquérants offrant des victimes dans les grandes circonstances de leur vie, le peuple arménien aurait suivi leur exemple. Les pasteurs eussent peu à peu été entraînés par leur

troupeau, et un beau jour quelqu'un eût cru régulariser la chose en insérant dans le Rituel une formule de sacrifice avec des rubriques.

Il est vrai que les Arméniens non-catholiques prétendent faire remonter la chose jusqu'à saint Grégoire l'Illuminateur, leur glorieux apôtre du IVe siècle, qui, disent-ils, leur a recommandé de ne pas omettre les « Madag ».

A quoi les Arméniens catholiques répondent : « Nous vénérons au moins autant que vous saint Grégoire, notre Père dans la foi; mais tous les écrits que nous possédons et qui portent son nom (1), sont-ils bien authentiques? — Supposé qu'ils le soient, cette mention isolée des sacrifices ne serait-elle pas une interpolation? Dans le cas, elle eût été d'autant plus facile à déguiser qu'il ne s'agit que d'un mot, et qu'il a pu être glissé dans une énumération. Mais alors même qu'on admettrait qu'il n'y a eu ni fraude ni erreur, ce mot sacrifice « Madag » avait-il sous la plume de saint Grégoire la signification que nous lui donnons, nous, aujourd'hui, et qu'il n'a même pas encore dans tous nos dictionnaires? N'aurait-il pas plutôt la signification que lui attribue votre grand Rituel? ou bien encore ce texte ne serait-il pas chez notre saint Père l'Illuminateur une réminiscence de la fin de l'épître aux Hébreux (XIII, 16) où le grand apôtre exhorte ses frères selon la foi et selon la chair à ne pas oublier *la bienfaisance* et *la communion,* parce que de tels SACRIFICES nous rendent Dieu favorable? »

M. D. GIRARD,

Missionnaire latin à Tokat.

(1) Ces écrits se trouvent dans un manuscrit arménien, — le codex de l'ancienne Bibliothèque royale de Paris, — et comprennent : 1° vingt-trois Homélies, publiées pour la première fois, en 1837, par les Mékhitaristes de Venise; — 2° une institution de la Foi, composée en faveur du roi et du royaume d'Arménie. Des critiques ont prétendu que ce travail ne daterait que du milieu du XIIIe siècle; — enfin 3° des hymnes et des prières insérées dans le Bréviaire arménien.



REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

SEPTIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, Rue Bonaoarte, 82

1902

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME (1902)

Pages.

I. — LA RUSSIE ET L'ORIENT CHRÉTIEN DURANT CES DERNIERS MOIS, par **X**. 1

II. — HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE L'ARMÉNIE, par **F. Tournebize**. 26, 277, 509

III. — LES « PROJETS » DE JOACHIM III. par **le R. P. H. Lammens, S J.** 59

IV. — LES ÉTUDES ISLAMIQUES EN RUSSIE, par **le R. P. A. Palmiéri.** 71

V. — HISTOIRE DE JEAN BAR APHTONIA, par **l'abbé Nau**, professeur à l'Institut catholique de Paris 97

VI. — VIE DE SAINTE MARINE. — IV. TEXTE COPTE, publié et traduit par **M. l'abbé H. Hyvernat**, professeur à l'Université catholique d'Amérique. — V. TEXTE ARABE, publié par **I. Guidi** et **E. Blochet.** — VI. TEXTE HAUT-ALLEMAND et VII, TEXTE BAS-ALLEMAND, publiés par **Léon Clugnet.** — VIII. TEXTE FRANÇAIS, publié par **Léon Clugnet**, 136, 245, 478, 647

VII. — LE « MOUTASARRIFAT » OU GOUVERNEMENT AUTONOME DU LIBAN, par **H. Levantin** 171

VIII. — RÉCIT DE MAR CYRIAQUE RACONTANT COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION ET TRANSPORTÉ AU COUVENT PHESILTHA, TEXTE SYRIAQUE, publié et traduit par **M. A. Kugener**. 196

IX. — CASSIA, par **le R. P. Soph. Pétridès, A. A.**. 218

X. — RITUEL COPTE DU BAPTÊME ET DU MARIAGE, par **le R. P. V. Ermoni** (*suite*). 303

XI. — HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE. TEXTE GREC, publié par **Léon Clugnet**. 319

XII. — L'EUCHARISTIE ET LES REPAS COMMUNS DES FIDÈLES DANS LA DIDACHÈ, par **l'abbé P. Ladeuze**. 339

XIII. — SOPHRONE LE SOPHISTE ET SOPHRONE LE PATRIARCHE, par le **R. P. S. Vailhé, A. A.** 360

XIV. — L'INSCRIPTION SYRIAQUE DE KRAD AD-DASINIYA, DANS L'ÉMÉSÈNE, par le **R. P. S. Ronzevalle, S. J.** 386

XV. — LES « MADAG » OU SACRIFICES ARMÉNIENS, par le **R. P. Girard, S. J** 410